

NÉGOCIATIONS SALARIALES 2021

Les dernières propositions de la Direction ...

20 octobre 2021

Cfdt:

BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

cfdt.nationale@bnp-paribas.com

Richard PONS



Délégué syndical national
07 62 32 58 07

Cédric GRENIER



Délégué syndical national adjoint
06 67 92 25 69

Julie LEQUEUX



Déléguée syndicale nationale adjointe
06 60 68 60 35

Pierre RIVIÈRE



Représentant syndical national
06 65 64 56 98

Laurent COURRIER



Représentant syndical national adjoint
06 68 05 69 06

Augmentation pérenne

~~0,4 %~~ ~~0,5 %~~ **0,6 %**

Avec un plancher de **280 € brut/an**

Pour les salarié(e)s dont le salaire est inférieur ou égal à 80k€ brut par an.

Augmentation à partir du 1^{er} avril 2022.

Forfait mobilité durable

Expérimenté sur un an

240 € net/an *

pour les salariés utilisant un vélo sur l'intégralité de leur trajet domicile/travail.

120 € net/an *

pour les salariés bénéficiant d'une participation sur leur abonnement de transport en commun qui parcourent une partie de leur trajet en vélo

ET dans la limite de 600€/an.

* indemnité versée mensuellement

Mesure de sur abondement du versement sur l'épargne salariale

Abondement de ~~200 €~~ **360 €**

pour les 1^{ers} 120 € versés
(à partir du 01/01/2022)

Enveloppe des
augmentations individuelles
maintenue à 1,5 % de la masse salariale

Supplément d'intéressement

de 300 € à 810 €

selon votre rémunération

- Versé en fin d'année -

Malgré les excellents résultats de l'Entreprise, BNPP ne souhaite pas dépasser les 0,6 % d'augmentation pérenne... Si le plafond d'éligibilité permet à 90% des salariés d'en bénéficier, nous attendons plus d'efforts sur le plancher impactant les salaires les plus bas. La mesure de sur abondement de 300 % corrélée à un investissement financier (bloqué 5 ans) est loin de compenser une prime de type Macron qui aurait une conséquence immédiate sur votre pouvoir d'achat.

NOUS N'AVONS PAS OBTENU GAIN DE CAUSE SUR LES SUJETS SUIVANTS :

- **Prime Macron / Revalorisation Allocation Spéciale Famille / Revalorisation Prime de Forfait**
- **Subrogation** : Mais des améliorations vont être apportées sur la prise en charge et la déclaration des sinistres pour éviter « les payes négatives ». A voir si ces efforts seront suffisants.
- **Intégration de la prime de forfait pour TOUS les cadres dont le forfait a été dénoncé :**

La Direction ne souhaite pas revoir l'accord signé par le syndicat majoritaire. Depuis le 1^{er} mai 2021, un cadre dont le forfait a été ou sera dénoncé perdra donc officiellement TOUS ses avantages...

La CFDT a demandé la révision de l'enveloppe des augmentations individuelles afin notamment de réduire les fréquences démotivantes entre deux augmentations/promotions.

La Direction nous a entendu et souhaite organiser des groupes de travail sur ce sujet. Mais meilleure substance ne ramera sans doute pas avec plus courte fréquence. A suivre...

La presse a fait état du projet de BNPP d'accroître son ratio de distribution de plus de 10% en faveur des actionnaires.

Même si rien n'est encore officiel, une telle décision serait difficilement compréhensible. Les résultats exceptionnels ne peuvent pas davantage bénéficier aux actionnaires qu'aux salariés !

Que pensez-vous de ces propositions ?



4 Questions

3 Minutes

pour répondre à
[notre sondage](#).



La Direction annonce un maintien de l'effectif global sur 2022 pour BDDF. Une simple année de sursis ou une prise de conscience ?